

CORREZE

LE DÉPARTEMENT

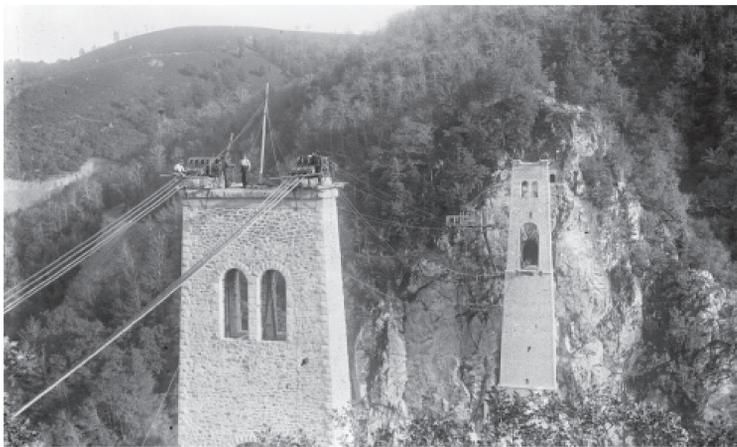
Avec la participation de :



SÉCURISATION, SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DU VIADUC DES ROCHERS NOIRS

Ici, le Département s'engage pour la sauvegarde du patrimoine

Classé monument historique, le Viaduc est la propriété du Conseil départemental de la Corrèze
Fin des travaux : septembre 2024 - Investissement : **9,8 M€ HT**



▲ Arch. dép. Corrèze, 63F 282, fonds Antoine-Vialle, don J.-M. Ponty.



▲ Essais de chargement - Arch. dép. Corrèze, 63F 290, fonds Antoine-Vialle, don J.-M. Ponty.

UN PEU D'HISTOIRE...

Début 20^{ème} siècle, deux lignes ferroviaires (Limoges-Toulouse et Brive-Clermont) desservent la Corrèze. En 1878, Charles de Freycinet, alors ministre des Travaux publics, lance un plan pour constituer un réseau ferroviaire secondaire, afin de favoriser l'essor économique.

Trois lignes sont déclarées d'intérêt public en 1908 : Juillac/La-Rivière-de-Mansac, Aubazine/Beaulieu et Tulle/Ussel. Pour cette dernière, des ouvrages d'art sont réalisés, dont le Viaduc des Rochers Noirs, qui permet au train de franchir les gorges de la Luzège et de relier les communes de Soursac et Lapeau distantes de 3,3 km.

Le viaduc réalisé au point le plus resserré des gorges à Roche-Taillade est inauguré par le Président Poincaré le 11 septembre 1913 lors d'un voyage officiel en Corrèze. La section ferroviaire Soursac/Lapeau a été ouverte le 1^{er} août 1913 et fermée le 1^{er} janvier 1960.

Après cette date, la voie ferrée est déposée et le viaduc devient routier jusqu'en 1982. Depuis 2005, il est fermé à la circulation et n'est plus accessible aux piétons pour des raisons de sécurité.

1911 : séance du Conseil général du 24 avril

« Au viaduc de la Luzège, les fouilles de la pile rive droite sont terminées et l'avancement des travaux d'approche de la pile rive gauche permettra de commencer, dans un délai de quinzaine, les fouilles de cette pile. Les maçonneries de la culée rive droite sont commencées depuis le 20 mars 1911. Actuellement, on achève l'installation des câbles transbordeurs, traversant la vallée, destinés au service des maçonneries et du montage du viaduc ».

1912 : séance du Conseil général du 15 avril

« Au viaduc de la Luzège, la pile rive gauche est édifiée aux deux tiers ; la pile rive droite est terminée, ainsi que la galerie d'amarrage du même côté. Actuellement, on travaille aux pylones rive droite ainsi qu'à la galerie d'amarrage rive gauche. Sous peu de jours, les maçonneries de la pile et du pylone rive gauche seront reprises pour marcher simultanément avec les maçonneries rive droite. Toutes les parties métalliques de ce viaduc sont usinées et prêtes à être livrées. Le transport sur place en sera fait à bref délai ».

1913 : séance du Conseil général du 13 avril

« Viaduc sur la Luzège. La construction de cet ouvrage touche à sa fin et l'on peut espérer que les épreuves commenceront vers la fin du mois d'avril prochain. Les prévisions pour la durée du montage du tablier de cet important ouvrage se sont donc réalisées avec une avance d'un mois. La maison Arnodin ne pensait pas, en effet, pouvoir terminer ce montage avant fin mai. Cette avance doit être attribuée à l'hiver relativement clémente que nous avons eu et au peu de journées perdues du fait du mauvais temps ».

ÉVOLUTION DES USAGES

Pont ferroviaire (1913-1960)



▲ Arch. dép. Corrèze, 63F 257, fonds Antoine-Vialle, don J.-M. Ponty.

Pont routier (1960-1992)



▲ © SULLY - 19110 Bort (carte postale)

Pont piéton (1992-2005) fermé à tout public en 2005

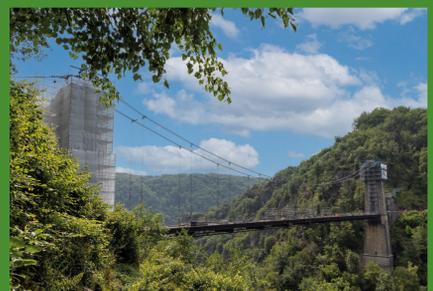


▲ © Grégoire ZIMMERMANN

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux de restauration concernent principalement :

- la remise à neuf de la suspension
- la réfection du tablier et des garde-corps
- la reprise de la maçonnerie des 2 piles
- la remise en peinture



Un site exceptionnel avec un enjeu identitaire fort

Cet ouvrage exceptionnel a été inscrit en 1995 puis classé monument historique en 2000 et labellisé « Patrimoine du XX^e siècle ». Le Viaduc des Rochers Noirs, dit « pont Gisclard », est l'un des cinq ponts de ce type encore existants dans le monde : sur les 41 ponts construits, il n'en subsiste que deux en France.

D'un point de vue touristique, le Viaduc Des Rochers Noirs fait partie des sites emblématiques de la Corrèze. Il se situe dans la vallée de la Haute Dordogne, partie intégrante du bassin de la Dordogne, classé réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO.

Ces travaux sont une véritable opportunité de valoriser un ouvrage d'art dans le cadre d'un projet de territoire. Le Viaduc sera intégré dans un parcours global patrimonial, culturel et touristique, construit par le Département avec l'ensemble de ses partenaires.